





14 JUILLET 2016

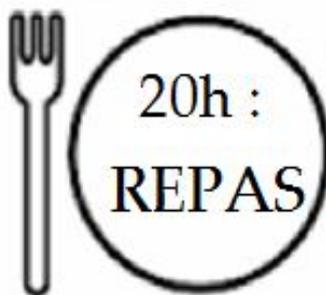
## NOTRE DAME DE L'OSIER

14 h : Concours de pétanque primé



Inscription à partir de 13h30

17h30 : Animations pour les enfants  
(chasse au trésor ...)



ADULTE : 11€  
ENFANT : 6 € de 5 à 12 ans  
- 5 ans : gratuit

*Menu*  
- Salade    
- Lasagnes  
- Tiramisu

( glace pour les enfants)



BAL

Info/ réservations : [comitdfesndo@yahoo.fr](mailto:comitdfesndo@yahoo.fr) ou 04-56-33-70-28

Possibilité de réserver en mairie ou au Chalet de Jalybou (bulletin de réservation en dernière page)

## Info P.L.U.

**Comme vous le savez, la commune a lancé la procédure de révision de son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.**

Accompagné par Laurence Janet, urbaniste, les premières réunions de travail ont débuté. Afin de vous tenir au courant de l'avancée de la réflexion et, comme nous, de vous familiariser avec la procédure nous vous proposons de vous présenter la démarche.

### Comprendre l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.

Le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** est établi à l'échelle d'une commune. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS). Il doit être compatible avec l'ensemble des documents supra communaux dont le Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Le SCOT détermine, à l'échelle de plusieurs communes, un projet de territoire qui met en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles (habitat, déplacement, aménagement commercial, environnement, paysage). Nous appartenons au SCOT de la région Grenobloise. Le SCOT et le PLU ont été instaurés par la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » loi SRU en 2001.

La loi Grenelle II renforce les objectifs environnementaux des SCOT et des PLU. Ces documents doivent contribuer à réduire la consommation de foncier, préserver les espaces affectés aux activités agricoles ou forestières, équilibrer la répartition territoriale des commerces et des services, diminuer les actions de déplacement, réduire les émissions de gaz à effet de serre et enfin préserver ou remettre en état les continuités écologiques (trames vertes et bleues).

### Les différentes phases de l'élaboration d'un PLU.

#### ✚ Le Diagnostic

C'est la photographie de la commune. En plus d'études de terrain, le diagnostic fournit des analyses paysagères et urbaines, socio-économiques, démographiques,

environnementales ou encore hydrauliques. C'est à partir de ces données que le conseil municipal, accompagné du cabinet d'études, dégage des objectifs.

#### ✚ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

C'est le projet de la commune, le cœur du PLU. Les élus définissent les orientations en matière d'aménagement et d'organisation de l'espace, de développement urbain et de protection des espaces naturels et agricoles.

#### ✚ La déclinaison réglementaire

Il s'agit de la déclinaison du PADD en zones urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A) et naturelles (N). Chaque zonage obéit à des règles propres. A l'intérieur d'une zone, un secteur peut faire l'objet d'un règlement différencié. Comme pour le POS, en zone U et AU la construction est possible sous conditions, en zone A, on peut construire un hangar qui doit répondre à des exigences, en zone N, toute construction est interdite.

#### ✚ La phase administrative

A la fin de ce travail, le PLU est arrêté et envoyé au Préfet. Il est soumis à diverses instances : Chambre d'Agriculture, Direction Départementale des Territoires, au Conseil Départemental etc. les services de l'Etat vérifient si le PLU répond aux exigences du SCOT et sont très vigilants. A l'issue de cette phase incompressible de 3 mois et si l'avis du Préfet est favorable, le PLU est soumis à enquête publique pendant 1 mois. Il est ensuite voté par le conseil municipal.

**Des réunions publiques seront organisées au cours de l'élaboration du PLU pour vous tenir informés.**





**SYNDICAT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL**  
**DES 5 ECOLES**  
**CRAS/ MORETTE/ CHANTESSE/ VATILIEU/ NOTRE DAME DE L'OSIER**

Avec un budget de plus de 270 000 € en constante augmentation depuis quelques années dû notamment à la mise en place des temps périscolaires, il devient de plus en plus difficile aux communes de faire face aux obligations.

Dans ce contexte le syndicat scolaire ne peut continuer à garantir la gratuité de tous ses services, lors du conseil syndical du 20 juin il a été décidé à l'unanimité de faire payer les garderies comme l'ensemble des communes de la 3C2V.

Conscient des difficultés que peuvent rencontrer certaines familles il a été décidé de limiter le coût de la garderie à *1€ par garderie et par enfant.*

A partir de la rentrée 2016-2017, les inscriptions aux services de garderie, ainsi que les temps périscolaires et le transport du soir de Notre dame de l'Osier vers Vatilieu ou Chantesse se feront sur le site du [syndicat5ecoles.fr](http://syndicat5ecoles.fr) par un accès au portail famille.



L'inscription pour la cantine et la facturation restent gérées par l'association des parents.

Les informations aux familles pour la rentrée 2016 vous seront distribuées, vous pourrez également les télécharger sur le site du syndicat.

**En dernière page vous aurez un accusé de réception, nous vous demandons de le retourner au syndicat en mairie de Notre Dame de l'Osier avant le lundi 11 juillet dernier délai.**

**Nous avons besoin des renseignements demandés afin de mettre en place une base de données qui générera votre identifiant et mot de passe de votre espace personnel, celui-ci vous sera communiqué par le biais de votre adresse mail.**

**Sans ce document, nous ne pouvons ouvrir votre espace et vous ne pourrez pas accéder aux réservations de service pour la rentrée.**

Toutes ces informations vous pouvez les retrouver sur le site du syndicat scolaire fin juin.  
[Syndicat5ecoles.fr](http://Syndicat5ecoles.fr) Ou Contacter Christine JOUVE téléphone : 04 76 38 93 59



## Emploi-formation 16/25 ans sortis du système scolaire

### MISSION LOCALE Pays du Sud-Grésivaudan

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un projet professionnel ?

Vous recherchez des solutions pour prendre soin de votre santé, trouver un moyen de transport, un logement ?

L'équipe de la Mission Locale est à votre disposition pour vous aider gratuitement dans vos démarches. Pour cela, il vous suffit de contacter Karine au 04.76.38.83.42 qui vous donnera un rendez-vous avec un conseiller pour un entretien individuel dans l'un des 4 lieux de permanence le

plus proche de chez vous : Saint-Marcellin, Vinay, Saint Quentin sur Isère ou Pont en Royans.

Horaires d'ouverture au public sur Saint-Marcellin : le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

N'hésitez pas à consulter notre site internet [missionlocale.sud-gresivaudan.org](http://missionlocale.sud-gresivaudan.org) et à nous rejoindre sur notre page Facebook **Mission Locale Pays du Sud Grésivaudan**

## Les séjours d'été du service jeunesse de la communauté de communes Chambaran Vinay Vercors et du pays de Saint Marcellin

**2 séjours sont proposés à Saint Antoine l'Abbaye,  
à partir du 13<sup>ème</sup> festival « Textes en l'air »**



➤ « Avant scène » séjour 11-14 ans  
du 18 au 23 juillet

➤ « Séjour off » pour les 14-17 ans  
du 27 juillet au 1<sup>er</sup> août



sur inscription  
tarifs  
selon quotient familial

service jeunesse et sports  
pays de Saint-Marcellin  
[www.jeunesse.pays-saint-marcellin.fr](http://www.jeunesse.pays-saint-marcellin.fr)  
04 76 38 45 48

En 2015, les élus du SICTOM ont décidé qu'il était nécessaire de moderniser et d'agrandir la déchèterie de Vinay afin de rendre un service de meilleure qualité aux usagers.

Pour assurer les travaux de rénovation et leur déroulement le plus rapidement possible, il a été choisi de fermer la déchèterie à partir du 4 juillet 2016 jusqu'à la fin des travaux.

Durant cette période, les déchèteries de Saint-Sauveur et de Saint-Quentin-sur-Isère sont à votre disposition pour vos dépôts.

Nous ferons tout notre possible pour que cette phase transitoire soit la plus courte possible afin de retrouver votre service de déchèterie dans les meilleures conditions.

Pour toutes informations, veuillez contacter le SICTOM au 04 76 38 66 03 ou bien par mail [accueil@sictomsg.fr](mailto:accueil@sictomsg.fr)

### Crottes de chien



Belle pelouse le terrain de foot !!!  
Les emplacements de jeux pour enfants... beaux espaces !



**Ces lieux ne sont pas des toilettes**



**Marcher dans une crotte de chien ce n'est pas grave mais très désagréable**

### **Un peu de civisme**





## Sauvetage d'amphibiens à l'Osier

Chaque année, du mois de février au mois de mai, sur la commune de Notre Dame de l'Osier, les crapauds, les grenouilles et les tritons quittent leur forêt où ils ont passé l'hiver pour rejoindre l'étang du grand Lien.

En effet, c'est au printemps que de nombreux amphibiens tentent de rejoindre la zone humide qui les a vus naître pour s'y reproduire à leur tour, c'est la migration des amphibiens.

Mais pour arriver à destination, les amphibiens doivent traverser la route des Liens, et risquent de se faire écraser par les véhicules. Il est donc essentiel de les protéger, en raison du déséquilibre au sein de la chaîne alimentaire que leur disparition pourrait créer.

C'est pourquoi depuis plusieurs années, une opération de sauvetage est mise en place. Des filets sont installés le long de la route pour empêcher les amphibiens de traverser et de se faire écraser. Chaque matin, des équipes passent pour récupérer, identifier et comptabiliser les

amphibiens avant de les faire traverser en toute sécurité.

Malgré ces précautions près de 80 amphibiens se sont fait écraser cette année 2016.... Mais ce sont surtout **1287 amphibiens** qui ont été sauvés !

Ce site de migration est riche de nombreuses espèces : des grenouilles agiles, des grenouilles rousses, des grenouilles vertes, des crapauds communs, des crapauds pélodytes ponctués, des crapauds sonneur à ventre jaune, des tritons palmés, des tritons crêtés et des tritons alpestres

Vous aussi vous pouvez nous aider à les sauver, alors n'hésitez pas à nous contacter à [espacenatureisere@orange.fr](mailto:espacenatureisere@orange.fr) ou au 0476365010



Amplexus de crapauds communs



Triton crêté femelle

Photos prises par Espace Nature Isère.

## PA-ISS emplois : acteur de l'Economie Sociale et solidaire et de l'Insertion par l'Activité Economique du Sud Grésivaudan

### UN SERVICE REACTIF

Pour gérer toutes vos urgences en cas d'absences ou de surcroît d'activités

### UN SERVICE SIMPLE

Vous exprimez vos besoins et nous nous chargeons de toutes les démarches administratives

### ET SUR MESURE

Nous disposons d'un vivier de compétences prêt à intervenir à votre demande. Nous formons tous nos salariés pour répondre au mieux à vos besoins

### Nous contacter

PA-ISS EMPLOIS

Association intermédiaire  
de l'Insertion par l'Activité Economique

2, Place du Souvenir Français  
38160 Saint Marcellin

N° « Accueil » : 04 76 38 60 13

N° « Emploi » : 04 86 11 33 19

E-mail : [emplois@pa-iss.net](mailto:emplois@pa-iss.net)  
Internet : [pa-iss.sud-gresivaudan.org](http://pa-iss.sud-gresivaudan.org)

### MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL



### CHIFFRES CLEFS 2015

67 salariés  
mis à disposition

22 000 heures  
de travail effectuées

85% de sorties  
vers l'emploi ou la formation

Une solution réactive, simple et sur mesure, pour faire face à vos besoins en main d'œuvre

Exprimez vos besoins et nous trouverons les compétences qui vous conviennent !

### Vous êtes : Une collectivité...

**PA-ISS EMPLOIS : Une solution simple et efficace pour vos besoins ponctuels en main d'œuvre**

Pour **PA-ISS EMPLOIS**, nul n'est inemployable... Forte d'un vivier de compétences disponibles et plurielles, vous trouverez avec l'association, **une solution gagnant-gagnant, réactive, simple et sur mesure**, pour faire face à vos besoins ponctuels en main d'œuvre. Son offre s'étend également aux entreprises, aux bailleurs sociaux, aux professions libérales, et bien sur, aux particuliers. **Formulez votre besoin** : Des professionnels sont à votre écoute pour construire avec vous une solution personnalisée répondant à votre demande. N'hésitez pas à contacter **la Personne ressource** :

Catherine Launay

*Chargée de mission*

04 86 11 33 19

[catherine.launay@pa-iss.net](mailto:catherine.launay@pa-iss.net)

**PA-ISS EMPLOIS : votre partenaire pour vos besoins d'emplois et de services ponctuels, dans une approche sociale et solidaire...**

Chaque année à cette période le Ministère de la santé nous met en garde contre un certain nombre de dangers inhérents à la saison estivale. Des brochures sont disponibles en mairie.

## **Les maladies vectorielles : les connaître pour se protéger**

Les maladies vectorielles sont des maladies infectieuses transmises par des vecteurs. Les moustiques sont les vecteurs les plus connus, mais il en existe d'autres, comme les tiques, les mouches, les puces, etc.

### ➤ **Maladie de Lyme : qu'est-ce que c'est ?**

Il s'agit d'une infection due à une bactérie (microbe) transportée par une tique. La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre.

Pour se protéger de la maladie de Lyme :

- Avant une activité en nature : je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs.
- Après une activité en nature : j'inspecte soigneusement mon corps.
- Après avoir été piqué par une tique : je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, je dois consulter un médecin rapidement.



**La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.**

**En cas de doute, parlez-en à votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.**

### ➤ **Chikungunya, dengue, paludisme, West Nile : comment se protéger ?**

Sous les tropiques, (Afrique, Asie, Antilles, Océan Indien, Amérique du Sud, Océan Pacifique) les moustiques peuvent transmettre des maladies comme le Chikungunya, la dengue, le paludisme ou le West Nile.

Pour connaître les centres de vaccinations internationales et de conseils aux voyageurs (départements) : <http://www.sante.gouv.fr/liste-des-centres-de-vaccination-habilites-a-effectuer-la-vaccination-contre-la-fievre-jaune-anti-amarile.html>

Quelques sites Internet de conseils aux voyageurs :

- <http://www.sante.gouv.fr/recommandations-sanitaires-aux-voyageurs.html>
- [www.diplomatie.gouv.fr/conseils-aux-voyageurs\\_909/index.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html)
- <http://mit.ap-hm.fr>
- [www.cimed.org](http://www.cimed.org)
- [www.safetravel.ch](http://www.safetravel.ch)
- <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-transmission-vectorielle>

## **Mer, lac, rivière : les réflexes anti-noyade, « ce qu'il faut savoir avant de se mettre à l'eau »**

Chaque année, l'eau tue. En 2003 on a constaté 1154 noyades dont 435 mortelles. Les principales victimes étaient : les enfants de moins de 6 ans, les personnes de plus de 45 ans, 2/3 étaient des hommes.

### **Prenez garde à vous et à votre environnement :**

- **Soyez vigilant** : surveillez vos enfants, qu'ils soient sur le bord ou dans l'eau, prévenez vos proches quand et où vous allez vous baigner, ne buvez pas d'alcool avant d'aller vous baigner, évitez d'aller à l'eau si vous ressentez des frissons ou le moindre trouble.

- **N'hésitez pas à aller souvent vous rafraîchir.**
- **Choisissez vos zones de baignade :** repérez la zone dans laquelle vous êtes. Quand vous le pouvez, privilégiez les zones surveillées et faites attention aux embarcations. Si vous ne connaissez pas l'endroit, renseignez-vous, certaines zones peuvent être dangereuses ou interdites.
- **Consultez la météo locale fréquemment.**
- **Tenez compte des courants et des vagues.** Sur certaines côtes, les marées peuvent créer des baïnes (courants) très dangereuses. Renseignez-vous quand vous arrivez sur votre lieu de vacances.
- **Méfiez-vous des abords. En cas de chutes accidentelles dans l'eau,** ne luttez pas contre le courant et les vagues, au risque de vous épuiser. Si vous le pouvez, allongez-vous sur le dos et laissez-vous flotter.

**Numéros d'urgence : 18 / Samu : 15  
Numéro unique d'urgence européen : 112**

**Pour apprendre à nager, renseignez-vous auprès des maîtres nageurs**

Pour plus d'informations : une brochure est disponible en mairie, [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) / [www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr) / [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr) / [www.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr) / [www.ffnatation.org](http://www.ffnatation.org),

## Les risques liés à l'exposition au soleil

L'exposition aux rayonnements ultraviolets (UV), d'origine naturelle ou artificielle, reste la première cause des cancers cutanés, dont le mélanome.

80 000 nouveaux cancers de la peau sont diagnostiqués chaque année.

11 176 nouveaux cas de mélanomes ont ainsi été dépistés en France. En 2012, selon les chiffres du Baromètre Cancer 2010, 82% des Français se déclarent bien informés sur les risques liés à l'exposition solaire.

Cependant, l'usage des moyens de protection est loin d'être systématique et il est important de les rappeler : **éviter l'exposition entre 12h et 16h, porter un chapeau et des lunettes de soleil, appliquer de la crème solaire toutes les 2 heures, protéger encore plus les enfants, particulièrement vulnérables.**

## Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes

- Mouiller son corps et se ventiler
- Maintenir sa maison au frais, fermer les volets le jour
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Manger en quantité suffisante
- Ne pas boire d'alcool
- Eviter les efforts physiques

**En cas de malaise, appeler le 15**

**RISQUES SOLAIRES**  
À la mer, en montagne, à la campagne  
et même en ville, protégez-vous du soleil

4 GESTES  
SIMPLES

ÉVITEZ LES HEURES LES PLUS ENSOLEILLÉES  
entre 12h00 et 16h00 et recherchez l'ombre

PROTÉGEZ ENCORE PLUS VOS ENFANTS

COUVREZ-VOUS avec un chapeau,  
des lunettes et un t-shirt

APPLIQUEZ DE LA CRÈME SOLAIRE  
toutes les 2 heures et renouvelez-la  
après chaque baignade

www.prevention-soleil.fr

**CANICULE, FORTES CHALEURS**

---

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Pour plus d'informations : 0800 06 66 66  
(appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule) [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

## Le coin internet



The advertisement features a blue background with a silver laptop at the top. Below the laptop, the text reads: "MAINTENANT POUR DÉPOSER VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL CHOISISSEZ LA SIMPLICITÉ CHOISISSEZ INTERNET". Below this, the website address "www.demande-logement-social.gouv.fr" is displayed with a mouse cursor icon. A list of five numbered points highlights the benefits of online applications. At the bottom left is the logo for "L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT" and at the bottom right is the logo for the "MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ".

**MAINTENANT POUR DÉPOSER VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL CHOISISSEZ LA SIMPLICITÉ CHOISISSEZ INTERNET**

[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

- 1 PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER**  
à la mairie ou aux bureaux des organismes de logement social.
- 2 VOUS CONNAISSEZ LE NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX**  
dans votre commune et partout en France.
- 3 VOTRE DOSSIER EST CONSULTABLE PAR L'ENSEMBLE DES ORGANISMES**  
de logement social de votre département.
- 4 VOUS ESTIMEZ MIEUX LES DÉLAIS**  
avant que votre dossier passe en commission d'attribution.
- 5 VOUS POUVEZ ACTUALISER VOTRE DEMANDE**  
à chaque fois que votre situation évolue.

**L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT**  
Les Hlm, habiter mieux, bien vivre ensemble

**MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ**

## Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 25 08 16** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr) est bienvenue.

## Le coin des petites annonces

**Un logement T3 Duplex de 68.68 m<sup>2</sup> est libre dans le bâtiment OPAC.  
Si vous êtes intéressés, s'adresser à la Communauté de Communes de Vinay.**



# Le frelon asiatique

**Vous suspectez sa présence.**

**Prenez une photo de l'insecte ou du nid.**

**Contactez nous :**

**GDS 38 ☎ 09 74 50 85 85 ✉ info@gds38.asso.fr**

**FDGDON 38 ☎ 04 74 86 40 68 ✉ fdgdon38@orange.fr**

**Plus d'infos sur : [www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)**

**Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive.  
Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.**

## LE FRELON ASIATIQUE, *VESPA VELUTINA*

Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture.



En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruchers sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelon est en plein développement. Il a ainsi une action :

- directe sur les colonies : du fait de la prédation et du stress qu'il occasionne en étant présent devant la ruche),
- et indirecte : du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt de butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à de la mortalité. Les conséquences économiques sur l'apiculture sont donc importantes.

La prédation exercée par le Frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts (49 en Ardèche, 24 dans la Drôme, 2 en Isère et 1 dans la Loire). Des individus ont également été observés dans l'Ain et le Rhône, sans que les nids aient été retrouvés. Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente.

La lutte contre le frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS<sup>i</sup> et FREDON<sup>ii</sup>) a donc été mis en place et décliné au niveau départemental. Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents est réparti sur le territoire. Leur rôle est :

- De confirmer la présence du frelon asiatique suite aux signalements de cas,

- De rechercher les nids en organisant des prospections locales à l'aide de bénévoles,
- D'informer les animateurs départementaux, le maire et les apiculteurs,
- D'accompagner le maire ou le propriétaire du terrain pour la destruction, vérifiant par la même occasion sa conformité.

A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, il est important de souligner que la majorité des nids est sans danger pour l'homme, sauf cas particuliers de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiates.

En 2016, une campagne de communication est mise en place, et pour la deuxième année consécutive, afin de sensibiliser le grand public sur la menace que représente l'installation du frelon asiatique dans notre région. Elle comprend :

- Une affiche, envoyée à toutes les mairies rhônalpines et indiquant les coordonnées des intervenants à contacter afin de signaler un cas de frelon asiatique<sup>iii</sup>. En cas de doute, il est possible de prendre une photo du nid ou de l'individu suspecté et de l'envoyer par mail, via les coordonnées affichées.
- Des fiches techniques, disponibles sur le site de la FREDON ([www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)) et offrant des informations complémentaires sur cet insecte.

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels et soyez attentifs !

Dr Prémila CONSTANTIN  
Vétérinaire pour la section apicole  
GDS Rhône-Alpes

<sup>i</sup> FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

<sup>ii</sup> FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

<sup>iii</sup> Ce réseau de surveillance est dédié exclusivement au frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la gestion de nids de guêpes ou de frelons communs, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

# ANIMATIONS DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 JUILLET 2016

## Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- Mercredi 6 au Vendredi 9 **STAGE** de dessin MJC L'Albenc animé par Léon Rodrigues pour les enfants et les ados à partir de 7 ans. Horaire : 9h à 15h -Tarif : 70€  
Contact Mme BASRI au 06.29. 97.97.81
- Mercredi 6 **CONFERENCES** au Grand Séchoir à **Vinay** : les bienfaits de la fleur du noyer en élixir floral. Découvrez l'élixir floral du noyer avec les Elixirs floraux de Flora et les vertus thérapeutiques de la fleur de noyer découvertes par le Dr Edward Bach en 1938. Elisabeth Bourgeois, créatrice en élixirs floraux, présentera l'élixir de la fleur de noyer et répondra aux questions. Horaire : 17h à 18h. Tarifs : 5€ Le Grand Séchoir-Contact : 04.76.36.36.10
- Vendredis 8 et 22** **CLUB DE L'AMITIE de Notre Dame de L'Osier à L'Espace Bon Rencontre**
- Dimanches 10, 24 et 31 **VISITE GUIDEE** du Grand Séchoir et dégustation. La noix de Grenoble a une histoire. A la fin de la visite dégustation de 4 petites gourmandises aux noix. Horaire : 15h30  
Tarifs : Plein tarif : 5,50€ Réduit : 4,50€ moins de 10 ans : 1€ Contact : 04.76.36.36.10
- Lundi 11 au Mardi 12 L'Association Rythme en corps présente « **SIMANGAVOL ILE DE LA REUNION** » à la salle des fêtes de **Chasselay**, atelier Maloya découverte des instruments réunionnais, apprentissage des rythmes, chants et danse. Tarif : Entrée libre, contact 06.64.79.92.43  
Lundi 11 : Atelier enfants -10h à 12h /14h à 16h  
Mardi 12 : Atelier adultes -10h à 12h /14h à 16h et Concert ouvert à tous de 16h30 à 18h30
- Mardis 12, 19 et 26 **LECTURE PELOUSE** à la bibliothèque de **Vinay**, lectures de contes pour enfants dès 6 ans. Horaire : 14h à 14h45- Tarif : gratuit- Contact : 04.76.36.90.81
- Mercredi 13 **MERCREDI DES ENFANTS-ATELIER GOURMAND** au Grand Séchoir animé par Franck Jouvenal, pâtissier-chocolatier. Les astuces du chef pour cuisiner la Noix de Grenoble. Horaire : 15h à 17h – Tarif enfant : 5€ Contact : 04.76.36.36.10
- Mercredi 13 Soirée moules frites à **Cognin les Gorges** Réservation 04.76.38.31.31
- Jeudi 14** **14 JUILLET à Notre Dame de L'Osier** concours de boule primé, animations pour les enfants, soirée repas et bal. Voir affiche page 2
- Samedi 16 **CINEMA** en plein air dans le parc du Grand Séchoir (en cas de pluie au stade Vieux Melchior) « Les saisons » film de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud. Horaire : 21h30  
Transat et couverture conseillés - Tarif : gratuit - Contact : 04.76.36.36.10
- Mardi 19 **LECTURE PELOUSE** à la bibliothèque de **Vinay**, lectures de contes pour enfants dès 6 ans. Horaire : 14h à 14h45- Tarif : gratuit- Contact : 04.76.36.90.81
- Mercredi 20 **MERCREDI DES ENFANTS-ATELIER GOURMAND** au Grand Séchoir animé par La cuisine de Lili, 3 recettes fraîcheur spécial été. A l'issue de l'atelier les enfants repartent avec leurs réalisations et les livrets recettes ; Horaire : 15h à 17h –Tarif enfant : 5€sur réservation  
Contact : 04.76.36.36.10

Pour plus d'informations merci de contacter :  
Office du Tourisme du Pays de Vinay 705 route de Grenoble 38470 Vinay  
Tél : 04 76 36 36 12 [www.paysdevinay.com](http://www.paysdevinay.com)

# ANIMATIONS DU 1<sup>ER</sup> AOUT AU 31 AOUT 2016

## Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- Mercredi 3 **MERCREDI DES ENFANTS-ATELIER GOURMAND** au **Grand Séchoir** animé par Franck Jouvenal, pâtissier-chocolatier. Les astuces du chef pour cuisiner la Noix de Grenoble. Horaire : 15h à 17h – Tarif enfant : 5€ Contact : 04.76.36.36.10
- Vendredis 5 et 19 **CLUB DE L'AMITIE de Notre Dame de L'Osier à l'Espace Bon Rencontre**
- Vendredi 5 **CONFERENCES** au **Grand Séchoir** à Vinay : les bienfaits de la fleur du noyer en élixir floral. Découvrez l'élixir floral du noyer avec les Elixirs floraux de Flora et les vertus thérapeutiques de la fleur de noyer découvertes par le Dr Edward Bach en 1938. Elisabeth Bourgeois, créatrice en élixirs floraux, présentera l'élixir de la fleur de noyer et répondra aux questions. Horaire : 17h à 18h. Tarif : 5€ Le Grand Séchoir-Contact : 04.76.36.36.10
- Vendredi 5 au dimanche 7 **VOGUE** annuelle de **Cognin les Gorges**, 3 jours de fête Contact : 06.88.26.70.23 (Grégory)
- Samedi 6 **LA NUIT DES ETOILES**, la grande fête de l'astronomie au **Grand Séchoir**  
Sur le thème « Au fil de l'eau, la recherche de la Vie »  
A partir de 10h : Atelier enfants, fabrication de maquettes de cellules vivantes.  
Tarif unique : 5€ à partir de 7 ans accompagné par un adulte, réservation indispensable.  
Séances de Planétarium à 14h, 15h, 17h, 18h30. Tarif unique 2€ enfant à partir de 5 ans.  
Diaporama à 21h et soirée observation des étoiles à 22h30, ci-dessous voir programme :  
Office du Tourisme du Pays de Vinay au 04.76.36.36.12 ou [www.paysdevinay.com](http://www.paysdevinay.com)
- Dimanche 21 **VOGUE** de **Vatiliu**
- Dimanches 21 et 28 **VISITE GUIDEE** du **Grand Séchoir** et dégustation. La noix de Grenoble a une histoire. A la fin de la visite dégustation de 4 petites gourmandises aux noix. Horaire : 15h30.  
Tarifs : Plein tarif : 5,50€ Réduit : 4,50€ moins de 10 ans : 1€ Contact : 04.76.36.36.10
- Vendredi 26 **FETES DE LA ROSIERE** : **Vinay** fête sa 123<sup>ème</sup> Rosière.  
Au lundi 29 Musique, défilés de chars, concerts, fête foraine, feu d'artifice etc... Contact : 06.79.83.52.5

Pour plus d'informations merci de contacter :  
Office du Tourisme du Pays de Vinay 705 route de Grenoble 38470 Vinay  
Tél : 04 76 36 36 12 [www.paysdevinay.com](http://www.paysdevinay.com)



# Bulletin de réservation pour le repas du 14 juillet

A déposer : → Au CHALET DE JALYBOU (Notre Dame de l'Osier)

→ En mairie

Réservation au 04-56-33-70-36 ou [comitdftesndo@yahoo.fr](mailto:comitdftesndo@yahoo.fr)

REPAS : Salade  
Lasagnes  
Tiramisu (glace pour les enfants)

Tarif : 11 euros pour les adultes / 6 euros pour les enfants (de 5 à 12 ans) / gratuit pour les enfants de moins de 5 ans)

---

NOM Prénom-----

Nombre de repas adultes :-----

Nombre de repas enfants entre 5 et 12 ans :-----

Nombre de repas enfants moins de 5 ans :-----

Montant TOTAL :-----

(chèques à établir à l'ordre de : « comité des fêtes de Notre Dame de l'Osier »).